



Communiqué de presse

Démocratie ouverte et Métropop' ! lancent un appel aux Élus et citoyens pour des métropoles plus résilientes et plus démocratiques !

Avec 15 propositions concrètes pour transformer nos métropoles

La crise sanitaire du Corona et les dernières élections municipales ont mis en évidence les vulnérabilités de nos métropoles et grandes agglomérations. Elles apparaissent non seulement cruellement inégalitaires et destructrices des écosystèmes naturels, mais également de plus en plus anti-démocratiques : opaques dans leur fonctionnement, les politiques publiques métropolitaines fondamentales pour la résilience de ces territoires fortement urbanisés se décident et s'administrent bien souvent dans un entre-soi de personnalités élues localement par une minorité de votants.

Alors comment démocratiser nos métropoles afin de les rendre plus résilientes ?

Le réseau national Démocratie Ouverte, co-initiateur de la Convention Citoyenne pour le Climat et auteur de l'appel au Président de la République pour la fabrique d'une transition vers le Monde d'après impliquant les citoyens [#Nouslespremiers](#), en collaboration avec l'association Métropop'!, innovateur démocratique du local au métropolitain, sont partis de deux constats :

- nous ne pouvons plus produire, piloter et administrer nos politiques publiques de la même manière
- de plus en plus de concitoyens aspirent à une démocratie directe (référendum d'initiative citoyenne, listes citoyennes collaboratives¹) ou participative (Convention citoyenne pour le climat) et à davantage d'écologie

Ils appellent nouveaux élus et citoyens à signer et soutenir **15 propositions concrètes pour transformer les métropoles. Elles ont été élaborées en ateliers participatifs et débats en ligne de mai à juin 2020 par 150 personnes de toute la France**, acteurs associatifs, innovateurs démocratiques, agents des collectivités, élus locaux ou simples citoyens.

Votées au jugement majoritaire en ligne, elles ouvrent **une nouvelle ère de la démocratie urbaine, celle de la résilience par la coopération et responsabilisation de tous les acteurs :**

- Formation des élus, agents des collectivités et des acteurs de l'éducation populaire à la pratique participative et aux enjeux de la transition vers la ville soutenable et résiliente
- Voyages d'études inter-quartiers et communautés apprenantes inter-métropoles
- Carnaval démocratique et nouveaux récits de la transition

¹ 66 ont été élues lors des dernières municipales (<https://www.actioncommune.fr/>)



- Expérimentations et tiers lieux de la fabrique des transitions avec les citoyens et la société civile
- Co-construction des politiques publiques métropolitaines en partant des besoins locaux des habitants
- Mutation des conseils de développement en assemblées citoyennes tirées au sort ayant un rôle de définition et co-pilotage des biens communs de la métropole ou de l'intercommunalité
- Réaffectation effective et transparente des moyens et services publics vers les villes plus démunies
- Ou encore élection au suffrage universel direct des conseillers communautaires et métropolitains...

Avec ces 15 propositions ambitieuses, nous voulons ajouter un 4^{ème} D à la future loi 3 D de décentralisation : le D de Démocratisation.

Pour signer cet engagement, retrouvez toutes les infos concernant la démarche sur le site de Métropop' !, <https://metropop.org/>, ou de Démocratie ouverte <https://www.democratieouverte.org/>

15 propositions pour des métropoles plus résilientes et démocratiques :

Axe 1 : Diffuser très largement l'envie et la pratique de la participation démocratique à la résilience des territoires

1. **Former élus, agents territoriaux et acteurs clés** des métropoles aux pratiques de l'innovation démocratique, de la gouvernance partagée, de l'intelligence collective et de la résilience des territoires
2. **Former les acteurs de l'éducation populaire, de l'insertion et de l'action locale** afin de transmettre aux citoyens des clés pour mieux comprendre les phénomènes de mondialisation, métropolisation et leurs impacts sur leur environnement.
3. En s'appuyant sur les acteurs culturels des métropoles, promouvoir les initiatives citoyennes et imaginer de nouveaux récits sur les métropoles en transition, par exemple en **organisant des "carnavals démocratiques" métropolitains**
4. **Animer des démarches d'expérimentation de transitions démocratiques, sociales et écologiques**, gérées collectivement (tiers-lieux, événements, espaces ressources dédiés, laboratoire démocratique)



5. Utiliser l'espace public et ses équipements (transports, médiathèques, centres sociaux, services publics etc.) pour **communiquer sur les débats publics d'intérêts métropolitains** et impliquer massivement une diversité de citoyens.

Axe 2 : Construire les politiques de la métropole de A à Z avec les citoyens et la société civile

6. Concernant les politiques publiques des métropoles, **rendre accessible l'information technique et légitime l'expression des habitants**, notamment la parole de ceux qui ne la prennent pas habituellement.
7. En amont des décisions, **promouvoir et développer des projets co-construits** garantissant la prise en compte du point de vue des citoyens à partir de démarches ascendantes²
8. **Animer des "communautés apprenantes"**³ entre métropoles européennes et entre territoires au sein de ces métropoles (ex : voyages d'études d'habitants et experts, d'un quartier ou d'une métropole à l'autre)
9. **Décloisonner l'élaboration des politiques publiques** en faisant travailler ensemble les différents acteurs (habitants, société civile, acteurs économiques et institutionnels), du quartier à la métropole.

Axe 3 : Préparer une réglementation qui engage la résilience métropolitaine et l'engagement de tous dans sa conduite : la loi 4 D avec un 4ème D comme démocratisation

Pour une future loi nationale de décentralisation / déconcentration / différenciation, nous suggérons un 4ème D aux futures réglementations législatives sur les grandes villes et métropoles avec comme propositions que :

10. Dans chaque métropole, **les conseillers métropolitains sont élus au suffrage universel direct.**
11. En début de mandature, **chaque conseil métropolitain rédige un "Pacte de collaboration"** entre élus et citoyens définissant les conditions d'association à la décision des politiques publiques de la métropole résiliente

² Les démarches ascendantes partent de l'expression et la participation des habitants ou des usagers pour produire un regard sur une situation, un quartier, une orientation politique.

³ Systèmes relationnels permettant à des personnes d'apprendre et de transmettre des savoirs particuliers.



12. Dans ce Pacte, les instances de démocratie locale existantes (conseils de quartiers, conseils citoyens, conseils de développement), les animateurs de démocratie locale des collectivités, les innovateurs démocratiques et la société civile **sont articulés à la métropole** et font remonter des propositions concrètes des habitants.
13. Les conseils de développement métropolitains prévus par les lois Maptam et NOTRe **deviennent des assemblées citoyennes métropolitaines tirées au sort** et donnent un pouvoir de codécision aux citoyens sur les grands enjeux de la métropole au côté du conseil métropolitain
14. Notamment, **ces assemblées sont chargées de définir les biens communs fondamentaux** de la métropole et d'en assurer un co-pilotage pour leur gestion avec les élus.
15. **Elles doivent également veiller à favoriser le rééquilibrage territorial** des services publics et des moyens via une péréquation financière transparente et effective.

Pour nous contacter :

Métropop' ! : 09 72 49 09 98 / contact@metropop.org – Julien NEIERTZ, Sergio BARRIENTOS, Virginie LIONS

Démocratie Ouverte : 06 74 17 79 39 / armel.lecoz@democratieouverte.org – Armel LE COZ